



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deux crédits d'investissement pour des laboratoires sur le site de Cery

Le Conseil d'Etat a adopté deux crédits d'investissement qu'il transmet au Grand Conseil. Le premier de 18.5 mios, pour permettre la création d'un laboratoire de production cellulaire pour l'immunothérapie, domaine de recherche prometteur dans le traitement de certains cancers. Le second, de 22.3 mios, a pour but de reloger les laboratoires du Centre des neurosciences psychiatriques du site de Cery selon une configuration unique qui rapproche chercheurs et cliniciens dans un même effort auprès du malade.

L'immunothérapie s'est imposée comme le quatrième traitement contre le cancer après la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie. Cette approche, considérée comme l'avancée scientifique la plus significative en 2013, permet des progrès majeurs contre les leucémies, les lymphomes, les sarcomes et les mélanomes. Elle s'est révélée être le traitement le plus efficace à ce jour pour les patients pour lesquels les chimiothérapies ne répondaient plus et pour les personnes atteintes de tumeurs incurables.

Ces traitements impliquent la transformation ou la manipulation de cellules du système immunitaire pour détruire les cellules tumorales de manière efficace avant d'être ré-administrées aux patients. Ils doivent être réalisés dans des centres spécialisés de productions cellulaires grâce à un savoir-faire pointu, un personnel hautement qualifié et des instruments de laboratoire sophistiqués devant se conformer aux règles de bonnes pratiques de fabrication. Ils doivent également respecter les règlements et directives prévues par Swissmedic. Le crédit de 18.5 mios adopté par le Conseil d'Etat permettra de construire ces centres spécialisés et donc d'offrir à la population vaudoise et romande des soins de haute technicité. Ce futur laboratoire sera situé au Biopôle 3, à Epalinges.

Quant au second crédit de 22.3 mios, il finance une structure concernant le Centre de neurosciences psychiatriques (CNP), l'une des entités de recherche majeures du Département de psychiatrie du CHUV. Sa principale mission est de rechercher les bases biologiques des maladies psychiatriques. L'originalité des futurs laboratoires réside dans leur proximité avec les cliniciens impliqués au quotidien dans les soins aux

patients sur le site de l'hôpital psychiatrique universitaire. Les avancées importantes faites au cours de ces dernières années par la recherche en neurosciences fondamentales, mais également par la génétique moléculaire ou encore par l'imagerie cérébrale, permettent aujourd'hui d'envisager de manière concrète l'étude des mécanismes biologiques qui contribuent au développement de maladies psychiatriques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juillet 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Prof. Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV, 021 314 14 01 ; Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat , 021 316 50 04

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[EMPD credits laboratoires](#)